

Compte-rendu du Conseil Communautaire du Haut Pays Bigouden du 12 Juillet 2021

LE LUNDI DOUZE JUILLET DEUX MILLE VINGT ET UN à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Avel Dro à PLOZEVET, sur convocation de Josiane KERLOC'H, Présidente.

Présents : ALAIN Jacques, BERRIVIN Annie, BUREL Michèle, BUREL Michel, CARADEC Jean-Louis, CARDUNER Carole, CARIOU Jacques, DROGUET Cyril, HUIBAN Dominique, JONCOUR Martine, KERDRANVAT Claude, KEREZEON Gilles, KERLOC'H Josiane, LE BLEIS Jean-François, LE COZ Hervé, LE GOFF Michèle, LE GUELLEC Yves, MARLE Jean-Claude, MIAGOUX Jean-Pierre, PICHON Franck, PLOUHINEC Jocelyne, PORS Olivier, RASSENEUR Emmanuelle, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TANGUY Isabelle, VIVIEN Nelly, YANNIC Jean-Bernard.

Représenté(s) : ANDRO Dominique (pouvoir à Michel BUREL), CORNEC Paul (Pouvoir à Jean-Claude MARLE), DUFOUR Marie-Thérèse (pouvoir à Gilles KEREZEON), LE BERRE Hélène (pouvoir à Josiane KERLOC'H), PEREIRA Sandra (pouvoir à Claude KERDRANVAT), PERON Sophie (pouvoir à Franck PICHON)

Absente : KERVEVANT Nathalie

Secrétaire de séance : YANNICK Jean-Bernard

Date de convocation et de transmission : 6 Juillet 2021

*Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 34
Votants :
- dont « pour » : 34
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0*

Le procès-verbal du conseil communautaire du 27 Mai 2021, est adopté à l'unanimité, sans réserve.

Objet 1.1 : Subventions et participations 2021

Sur proposition des rapporteurs désignés, le Conseil communautaire, décide à l'unanimité d'allouer les subventions suivantes pour 2021, étant entendu que :

- Jean-François LE BLEIS, ne prend pas part au vote pour la subvention concernant l'OTHPB

Associations conventionnées :

Actions en direction de la Jeunesse : Rapporteur Jean-Louis CARADEC

- T'es Cap : 4 000 €
- Hip Hop New School : 3 500 €.

- Hamac et Trampoline: 6237 €
- PAEJ du Pays de Cornouaille (Point Accueil Ecoute Jeunesse) : 6 000 €

Développement Culturel : *Rapporteur Jean-Louis CARADEC*

- Dihun : 156 657 €
- Tamm Kreiz : 12 500 €
- Bagad Ar Vro Vigoudenn Uhel : 4815,32 €

Développement économique : *Rapporteur Philippe RONARC'H*

- OTHPB fonctionnement : 142 000 €

Développement et Politiques Territoriales :

- Quimper Cornouaille Développement (QCD) : 55 515 € *Rapporteur Josiane KERLOC'H*
- ADIL : 5 603 € *Rapporteur Jean Pierre MIAGOUX*
- Mobile Emploi : 5 700 € *Rapporteur Emmanuelle RASSENEUR*

Compétence Déchets : *Rapporteur Jean Claude MARLE*

- Cap Solidarité Ouest Cornouaille : 5 000 €

Associations non conventionnées :

Actions en direction de la Jeunesse : *Rapporteur Jean Louis CARADEC*

- Mission Locale du Pays de Cornouaille : 18 164 €

Développement Culturel : *Rapporteur Jean-Louis CARADEC*

- Mondial Folk : 5 000 €

Environnement et Cadre de Vie : *Rapporteur Emmanuelle RASSENEUR*

- Tre Ar Vro : 400 €
- AARDEUR : 3 000 €
- BRETAGNE VIVANTE station de bagage de Trunvel : 7 500 €

Développement économique : *Rapporteur Philippe RONARC'H*

- Technopole Quimper Cornouaille : 4 600 €

Autres :

- ACTIFE : 4 516 € *Rapporteur Josiane KERLOC'H*
- ADCDF (association des Communautés de France) : 1 960,87 € *Rapporteur Josiane KERLOC'H*
- AMF : 1 157,85 € *Rapporteur Josiane KERLOC'H*
- Le Panier de la Mer : 1 500 € *Rapporteur Philippe RONARC'H*

Participations aux syndicats et collectivités partenaires :

Rapporteur Josiane KERLOC'H

- Syndicat mixte Mégalis (adhésion) : 1 200 €
- Syndicat mixte Mégalis/Contribution bouquet de services numériques : 6 000 €

- SIOCA Ouest Cornouaille : 25 269, 12 €
- CIAS du HAUT PAYS BIGOUDEN : 50 000 €

Rapporteur Michel BUREL (budget eau potable)

- Experts Solidaires/CD29 (projet Madagascar) : 3500 €

Appel à candidatures

Actions en direction de la Jeunesse : Rapporteur Jean-Louis CARADEC

- ULAMIR : 61 000 € pour la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

et autorise la Présidente à signer les avenants financiers à intervenir pour modification ou en complément aux conventions de partenariat existantes.

Objet 1.21 : Convention OTHPB

Sur proposition de Philippe RONARC'H, Vice-Président, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins Jean-François LE BLEIS ne participant pas au vote, adopte le projet de convention, et autorise la Présidente à signer la convention à passer, annexée à la présente délibération.

Objet 1.22 : Convention ULAMIR / Avenant de durée

Sur proposition de Jean-Louis CARADEC, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- décide de prolonger la convention de l'ULAMIR, d'une année, soit du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.
- autorise la Présidente, à signer l'acte à intervenir.

Objet 1.23 : Avenant financier Hamac et Trampoline

Sur proposition de Jean-Louis CARADEC, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- confirme le partenariat avec l'association Hamac et Trampoline,
- donne son accord à une subvention calculée sur la base de 231 € par atelier, soit pour l'année 2020 : 6 237 €.
- autorise la Présidente à signer la convention à intervenir.

Objet 1.3 : Convention de partenariat 2021 avec QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

Sur proposition d’Emmanuelle RASSENEUR, 1ère Vice-Présidente, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- autorise la Présidente à signer la convention, déterminant pour l’année 2021 le programme de travail partenarial,
- donne son accord au versement de la contribution 2021, de 3 € par habitant, soit 55 515 €.

Objet 1.4 : Convention équipements communautaires

Sur proposition de Jacques CARIOU, Vice-Président délégué, le Conseil communautaire, décide de reconduire ces conventions, à effet du 1^{er} juillet 2021, pour une durée de 3 ans, et autorise la Présidente à signer les actes à passer.

Objet 1.5 : Convention de partenariat avec la Commune POULDREUZIC pour la gestion du minibus mutualisé

Sur proposition de Jean-Louis CARADEC, Vice-Président, le Conseil Communautaire donne un accord de principe sur ce cadre de partenariat avec la Commune POULDREUZIC pour la gestion du minibus mutualisé, et autorise la Présidente à signer la convention à intervenir.

Objet 2.1 : Modification des statuts de Quimper Cornouaille Développement et Désignation de représentants complémentaires

Sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC’H, le Conseil Communautaire, sur proposition du bureau, à l’unanimité :

- Décide d’adopter la modification de statuts telle que présentée en annexe.
- Désigne comme représentants de la collectivité à l’Assemblée Générale de QCD :

Titulaires : Josiane KERLOC’H, Emmanuelle RASSENEUR, Yves LE GUELLEC.

Suppléants : Philippe RONARC’H, Dominique ANDRO, Gilles KEREZEON.

Objet 3.11 : Décision modificative budgétaire 2021/Equipements Communautaires/DM n°2/2021

Sur proposition de Franck PICHON, Vice-Président, le Conseil Communautaire adopte la proposition de décision modificative n°2 du budget Equipements Communautaires :

Objet 3.12 : Décision modificative budgétaire 2021/Assainissement Collectif/DM n°1/2021

Sur proposition de Franck PICHON, Vice-Président, le Conseil Communautaire adopte la proposition de décision modificative n°1 du budget Assainissement Collectif :

Objet 3.13 : Décision modificative budgétaire 2021/Eau Potable/DM n°1/2021

Sur proposition de Franck PICHON, Vice-Président, le Conseil Communautaire adopte la proposition de décision modificative n°1 du budget Eau Potable :

Objet 3.14 : Décision modificative budgétaire 2021/Voirie/DM n°1/2021

Sur proposition de Franck PICHON, Vice-Président, le Conseil Communautaire adopte la proposition de décision modificative n°1 du budget Voirie :

Objet 3.2 : Vote des durées d'amortissements pratiquées en 2021 (sur les investissements 2020)

Sur proposition de Franck PICHON, Vice-Président, le Conseil Communautaire délibère, pour l'ensemble des budgets, sur les durées d'amortissement proposées pour les investissements acquis en 2020 et dont l'amortissement débutera en 2021, conformément au tableau présenté en annexe au rapport.

Objet 3.3 : Tarification des services aux entreprises pour la mise en place de signalétique sur les zones d'activité

Sur proposition de Philippe RONARC'H, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, se prononce favorablement pour l'instauration d'un tarif forfaitaire à appliquer aux entreprises présentes sur les Zones d'Activités, ainsi qu'à celles qui s'y installeront, pour un montant de 50 € HT par unité mise en place.

Objet 3.4 : Tarification des services aux entreprises pour les photocopies à l'espace co-working

Sur proposition de Philippe RONARC'H, Vice-Président, le Conseil Communautaire, adopte, dans le cadre du fonctionnement des services à disposition des entreprises qui fréquentent l'espace de co-working, les tarifs pour la photocopie de documents.

Objet 4.1 : Recrutement par la voie de la mise à disposition d'un Agent pris en charge par le CNFPT

Sur proposition de Jean Louis CARADEC, Vice-président, le conseil communautaire,

- autorise la Présidente à signer la convention de mise à disposition d'un agent pris en charge par le CNFPT, à temps complet, pour une durée de 3 ans renouvelables, à effet du 16 août 2021, convention à passer avec le CNFPT.
- décide d'étendre le bénéfice du régime indemnitaire aux fonctionnaires pris en charge par le CNFPT ou le CDG et mis à disposition au sein des services de la Communauté de Communes, dans le cas présent par référence aux dispositions prévues pour les ingénieurs,
- indique que les crédits nécessaires ont été prévus au budget, s'agissant d'un emploi permanent.

Objet 5.1 : Renforcement de la visibilité et de l'efficacité des dispositifs d'amélioration de l'habitat en PAYS BIGOUDEN / Actions 3.10 ; 3.11 ; 3.12 / PLH

Sur proposition de Jean-Pierre MIAGOUX, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, :

- Valide le principe de mutualiser les dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat de la CCHPB et de la CCPBS et passer ainsi progressivement de 5 à 3 dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat sur l'ensemble du Pays Bigouden ;
- Décide de décliner la marque « Osez », dans ses dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat.

Objet 5.2 : Mutualisation des deux dispositifs d'aides à l'accession de l'habitat de la CCHPB (« Access'Habitat ») et de la CCPBS (« Osez Investir ») Habitat – Action 3.12 / PLH

Sur proposition de Jean-Pierre MIAGOUX, Vice-Président,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve la proposition de mutualisation des deux dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat de la CCPBS et de la CCHPB,
- Approuve le règlement des aides annexé à la présente délibération ;
- Approuve l'utilisation de l'identité « Osez investir » pour la mise en œuvre de ce dispositif.

Objet 5.3 : Mise en place d'un dispositif transitoire entre les deux dispositifs d'OPAH / Action 3.10 / PLH

Sur proposition de Jean-Pierre MIAGOUX, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve la mise en place d'un dispositif transitoire jusqu'à la mise en place d'une nouvelle OPAH se traduisant par la prise en charge financière du reste à charge de la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) des propriétaires dans le cadre des aides de l'ANAH et de MaPrimeRénov'.

Objet 5.4 : Conventionnement 2021 2023 CCHPB et ADIL du FINISTERE / ACTIONS 1.4 et 4.15 / PLH

Sur proposition de Jean-Pierre MIAGOUX, Vice-Président, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuve le projet de convention de partenariat entre la CCHPB et l'ADIL pour la période 2021-2023,
- Autorise la Présidente à signer la convention.

Objet 5.5 : Conventionnement 2021 CCHPB et QCD pour la mise en oeuvre des actions de l'Espace Conseil FAIRE – Réseau TYNEO / Actions 1.4, 3.12 et 4.15 / PLH

Sur proposition de Jean-Pierre MIAGOUX, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve le projet de convention de partenariat entre la CCHPB et QCD dans le cadre des actions 2021 de Réseau TYNEO,
- Autorise la Présidente à signer la convention.

Objet 6.1 : Renouvellement de la convention avec l'Association CAP SOLIDARITE

Sur proposition de Jean-Claude MARLE, Vice-Président, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

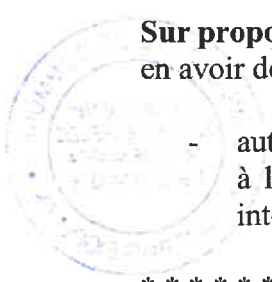
- approuve les conditions de la convention, et autorise la Présidente à signer l'acte à passer.
- autorise la Présidente à signer l'adhésion de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden à l'Association Cap Solidarité.

Objet 6.2 : Modification du parcellaire cadastral Projet de déchèterie de POULDREUZIC

Sur proposition de Jean-Claude MARLE, Vice-Président, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- autorise la Présidente à rétrocéder pour un euro, 591 m2 de la parcelle cadastrée 0B1299 à la commune de Pouldreuzic, d'une valeur vénale de 2 955€ et signer les actes à intervenir.

Objet 7.1 : Acquisition de terrain



Sur proposition de Michel BUREL, Vice-Président, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et compte tenu du transfert de la compétence eau potable à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2014:

- accepte à titre gratuit, la parcelle D 1046, d'une contenance de 1201 m², d'une valeur vénale de 0.30 € au m²,
- autorise la Présidente à signer les actes à venir.

Objet 8.1 : Demande de subventions à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la pose de débitmètres

Sur proposition de Michel BUREL, Vice-Président, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- mandate la Présidente pour solliciter les subventions dans le cadre de l'appel à projets lancé pour accompagner les investissements en faveur de la réduction des rejets polluants et la mise en œuvre de l'autosurveillance.

Objet 8.2 : Mise en place d'un contrôle obligatoire des raccordements au réseau d'assainissement collectif lors des cessions immobilières

Sur proposition de Michel BUREL, Vice-Président, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- de rendre les contrôles de raccordements au réseau collectif, obligatoires lors des cessions immobilières sur le territoire de la Communauté de Communes.
- de compléter le règlement de service avec cette nouvelle disposition.

Objet 10.1 : Délibérations du Bureau Communautaire

Sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC'H, le Conseil Communautaire prend acte des délibérations du Bureau Communautaire en date du 3 juin 2021.

Fait et affiché à POULDREUZIC, le 19 Juillet 2021

La Présidente,



Josiane KERLOC'H.

